

L'Arbre et ses Racines

MRC Montmagny et L'Islet

Bulletin mensuel numéro 20

Décembre 2007



Montmagny-L'Islet

Association québécoise de défense des droits
des personnes retraitées et préretraitées

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Regardons par *Le Hublot*¹⁾

Des aînés agissent... avec l'Esprit de Noël

C'est avec Joie et même ravissement que j'ai vu, dans *Le Hublot* de décembre, la mobilisation de certains aînés pour dénoncer un comportement qui laisse soupçonner une attitude discriminatoire en rapport avec l'âge qu'on appelle « *âgisme* ». Le mois dernier, par ce même '*Hublot*', nous avons lu une lettre adressée à nos élus municipaux dénonçant un projet de construction d'une maison pour personnes âgées, sur le bord de l'eau. Les auteurs exprimaient l'intention de transformer en zone verte cet espace qui serait accessible à tous.

Cette intention est louable mais la façon de le faire a provoqué une saine réaction d'indignation chez les aînés. Ils n'ont pas à se faire dire où aller et pourquoi, ni que ce lieu est trop beau pour eux. Ils se sont mobilisés et ils ont exprimé leur capacité à réagir et à défendre leur point de vue et leur droit à un bel espace pour cette dernière étape de leur vie.

Remarquez la ferme douceur avec laquelle ils ont réagi. N'est-ce pas l'empreinte de la sagesse qu'on acquiert avec l'âge? Et cette bonté! N'est-elle pas le résultat du polissage des souffrances de toute une vie? Sans parler de cette parole apaisante qui refuse la lutte tout en faisant valoir son droit... Ces attitudes sont celles qu'inspire cette Fête de la Naissance de l'Enfant que nous préparons avec tant d'ardeur.

Laissons-nous pénétrer de ces sentiments profonds afin de mieux vivre l'*Esprit de Noël*.

¹⁾ *Le Hublot* est le journal communautaire de L'Islet.

Colette St-Onge

LE JARDIN DE LA MÉMOIRE

« Les Veillées d'Hiver dans les Campagnes »

« Quelles douces heures que celles des veillées de décembre et quel charme elles ont laissé dans nos souvenirs d'enfance! Alors, au foyer brillent les joyeuses flambées pendant que le vent ébranle la maison et que la neige virevolte et tourbillonne. Vous voyez n'est-ce pas, la lampe sous son abat-jour, le feu de bois qui pétille avec un bruit sec, illuminant à travers le poêle le plafond à solives. Bébé, heureux et affairé, trottine partout; il touche au soufflet, renverse la pelle et regarde avec étonnement et envie son père qui tisonne.

Assis au coin du feu, pépère se chauffe tout pensif tandis que la maîtresse du logis debout, la main gauche sur la hanche, tourne et retourne sa grande cuillère de bois dans le ragoût qui mijote dans la marmite. Dans un coin de la chambre, mémère raconte à sa petite-fille l'histoire de ces personnages, dans le vieil album photos. La vieille horloge, au large balancier de cuivre, frappe lourdement ses coups... Telles étaient, à peu près, les veillées d'hiver dans les campagnes. »

(D'après « La nuit de Noël dans tous les pays » paru en 1912)

NOUVELLES / ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Jeudi 20 décembre 2007: Dîner– conférence de l'AQDR Montmagny-L'Islet.

Lieu : Restaurant St-Jean, au 27, de Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli.

Sujet: « La spiritualité des aînés est-elle différente des autres? »

Conférencier: L'abbé Luc Deschênes, Saint-Jean-Port-Joli.

Musique, échange de cadeaux (10 \$), surprises. Réservez tôt au 598-3878 ou 247-5981.



Samedi 8 décembre 2007, Journée de magasinage à Rivière-du-Loup.

L'Association Horizon Soleil offre des places: aller-retour en autobus, au coût de 10,00 \$.

Réservation : Lucie Jean au Tél.: 598-9507.

La Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé est à la recherche de témoignages sur « *Le temps des fêtes d'antan* ». Elle souhaite recueillir des souvenirs des années 40 et 50 sur les *préparatifs pour le Réveillon de Noël et le Jour de l'An*, afin de faire une exposition sur ce thème. Merci pour votre contribution à ce Musée de la mémoire.

Contacteur : Serge St-Pierre, Tél. : 248-7936 ou Jean-Louis Chouinard, Tél. : 598-3404.

Dans la MRC de Montmagny - Agrandissement des Habitations du Buton

Dix nouveaux logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie ont été inaugurés à Saint-Paul le 21 octobre 2007.

ACTUALITÉ

« *Traitez mieux mon REVENU* »

L'AQDR Nationale vous invite à participer à cette « *Demande au gouvernement du Québec* » que nous initiions pour faire fléchir le gouvernement afin de redonner en totalité, aux Aînés, les crédits d'impôt remboursables.

De plus nous demandons une simplification de la déclaration de revenus et une élimination de la cotisation au Fonds de services de santé.

Vous retrouvez dans le document ci-joint d'autres éléments revendiqués.

AGISSONS!

Comment procéder:

1) Compléter le formulaire.

2) Transmettre, soit à notre Section ou à l'AQDR Nationale, à l'adresse indiquée.



Conseil d'administration 2007-2008 :

Présidente : Colette St-Onge, 247-5246

Vice-présidente : poste vacant

Secrétaire-trésorière : Marcelle J.-Deschênes, 247-5981

Administratrices : Annette Bélanger, 598-7207

Pauline Bélanger, 598-3878

Estelle Pelletier, 598-7038

Claire Tardif, 248-3138

Collaboration spéciale : Député Paul Crête, 66, du Palais de Justice, Montmagny (Qc) G5V 1P5

Commanditaire : Restaurant St-Jean, 27, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, Tél. : 598-6266

Responsable du bulletin : Colette St-Onge, 247-5246

Collaboratrices : Annette Bélanger, Fernande Cloutier, Georgette Aubin

Mise-en-page : Guylaine Hudon

Site Internet : www.aqdr.org/sections.php

Courriel : aqdr.lislet@videotron.ca

Pour nous rejoindre : AQDR Montmagny-L'Islet, ☎ 241-3258

Adresse : 376, des Pionniers Est, L'Islet, G0R 2B0

NOUS AIMERIONS RECEVOIR VOS COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS.

VOS DROITS

Des droits pour les grands-parents¹⁾

D'où vient la **nécessité de faire une Loi** pour que des grands-parents puissent voir leurs petits-enfants? Le problème survient souvent après la séparation des parents, qui décident alors de couper les ponts avec leurs parents. Ou encore lorsque leurs relations se dégradent. Il y a aussi des cas de chantage: « *Si tu ne me donnes pas 500 \$, tu ne verras pas tes petits-enfants à Noël* ». Au Québec, 53 % des mariages se terminent par un divorce.

Une **Association** des grands-parents du Québec a été fondée pour aider ces grands-parents se retrouvant « *démunis et psychologiquement troublés* » par la privation de la présence de leurs petits-enfants.

L'article 611 du Code civil permet d'obtenir un droit d'accès aux petits-enfants. Pour faire valoir ses droits, il faut toutefois maintenir des relations respectueuses avec les parents. Dans les cas de garde partagée, où l'enfant doit déjà se diviser entre son père et sa mère, les juges accordent quatre heures par semaine (la norme) avec les grands-parents. Tenter de redevenir des parents avec vos enfants facilite la démarche.

Pourquoi est-ce si important? Parce que **la famille est une valeur fondamentale** dans nos cultures.

CHRONIQUE

Les Résidences privées sont-elles conformes? (suite)

Dans le Bulletin de Novembre, nous avons commencé cette chronique en vous présentant le sommaire du Projet de Règlement qui sert à déterminer les « *Conditions d'obtention d'un certificat de conformité* » préparé par les Services de santé et les services sociaux. Nous vous présentons maintenant la deuxième partie et nous compléterons l'information dans le bulletin spécial de janvier 2008.

« Conditions d'obtention d'un certificat de conformité »

L'exploitant devra se conformer aux conditions suivantes (résumé) :

- 1) **L'espace est aménagé dans la résidence... de façon à permettre à chaque résident de recevoir des visiteurs, en tout temps, dans le respect de son intimité.**
- 2) **L'accès des résidents à des activités de loisirs et à la vie communautaire est favorisé.**

Échange d'informations

1) **Un document doit être remis à chaque résident indiquant:**

1. La vocation de la résidence.
2. L'ensemble des services offerts, leurs coûts et une mention qu'elle n'offre aucun service d'assistance personnelle, si c'est le cas.
3. Les conditions d'accueil des personnes avec incapacités et les limites de ces incapacités.
4. La procédure de gestion des plaintes.
5. Le code d'éthique du personnel.
6. Les règles de gestion des programmes gouvernementaux d'aide financière, si la gestion lui est confiée.
7. Les règles de fonctionnement de la résidence.

2) **Un dossier doit être constitué avec les renseignements suivants:**

1. Le nom d'une personne à prévenir en cas d'urgence.
2. Les besoins particuliers du résident.
3. Ses problèmes de santé.
4. Le nom de son médecin et de son pharmacien.

¹⁾ Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2; 2005, c.32)

ANNIVERSAIRES DE DÉCEMBRE

* Bourgault, Louissette
* Lizotte, Jean-Paul
* Caron, Marielle
* St-Pierre, Bertha B.-

* St-Pierre, Georgette
* Leclerc, Aline C.
* Thibault, Géraldine
* Sénéchal, Denise

* Lévesque, Mariette
* Bélanger, Odilon
* Tanguay, Jean-Carol
* Giasson, Jeannine C.



DÉCÈS

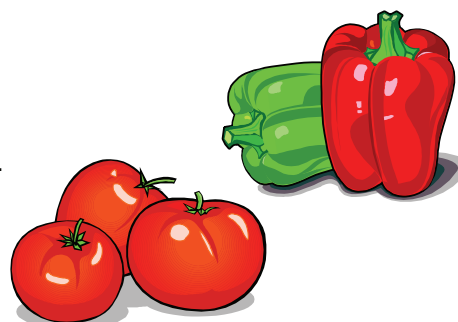
Le 5 novembre 2007 est décédée Madame Anne-Marie St-Pierre
Nos condoléances à la famille éprouvée.

RECETTE D'ANNETTE

Salade froide aux coquilles

Ingrédients :

2 tasses de pâte en forme de coquilles non cuites
¼ tasse de piment vert coupés en dés fins.
¼ tasse d'oignon coupé fin.
6 tranches de bacon bien cuit (sec) coupé en morceaux.
4 oeufs cuits durs coupés en morceaux
1 tomate coupée en dés
sel et poivre
vinaigrette à salade *Kraft Catalina*



Préparation :

Cuire les pâtes dans de l'eau salée et égoutter. Ajouter tous les ingrédients et bien mélanger. Servir froid.

HUMOUR

Définition amusante

Secret: « *Quelque chose que l'on ne dit qu'à une seule personne à la fois.* »

Péronismes

>Il ne faudrait pas se flatter les bretelles. >C'est vraiment charrié par les cheveux.
>Il devrait plutôt mettre du vin dans son verre. >L'erreur est humide.

Ma petite-fille Annick, alors en 2^e année, me demande comment on écrit «Père Noël». Visiblement insatisfaite de ma réponse, pourtant exacte, elle réplique: « *En première année, ça ne s'écrivait pas comme ça!* »

